

# APPROCHE ECONOMIQUE DE LA RESTRUCTURATION

La vétusté des maternités et des post-sevrages construits en 1985 nous a amené à restructurer l'atelier porcin. Modifiant de façon substantielle l'élevage, la mise aux normes bien-être des truies gestantes était obligatoire et de toute manière incontournable au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La volonté première du Conseil d'Administration n'était pas d'augmenter la production mais de conserver un outil adapté à la formation. Néanmoins, la rentabilité et sa contribution à l'équilibre de l'Association était une condition à sa réalisation. Une première approche pour restructurer l'atelier pour la production existante de 4000 porcs par an a été étudiée. Cette hypothèse entraînait des travaux importants : les maternités étaient à reconstruire à neuf, le bâtiment gestante à agrandir et à modifier, les post-sevrages à rénover. Par ailleurs l'engraissement aurait nécessité d'être agrandi pour permettre d'engraisser l'ensemble des porcelets sevrés. Cet investissement important pour une production identique n'amenait que des charges supplémentaires et s'est avéré non viable. L'agrandissement de l'atelier (passage de 185 à 280 truies présentes et 6500 porcs sevrés par an) a donc été retenu malgré un investissement plus important.

Voyons quelle a été la démarche économique et les critères retenus pour sa réalisation.

## ↳ L'INVESTISSEMENT et LE FINANCEMENT :

L'atelier est donc passé de 185 à 280 truies présentes avec l'objectif de sevrer 6500 porcelets contre 4300 à 4400 auparavant. Dans la situation initiale, seulement 4000 porcs étaient engraisés et 3 à 400 porcelets étaient vendus à 8 kilos au cours du jour. Cette vente de porcelets surnuméraires n'est pas pérennisée dans l'agrandissement. Ainsi la production doit passer à 6250 porcs produits par an.

Toute la chaîne de bâtiments a été reconsidérée avec des réaménagements d'un certain nombre de salles et la construction de bâtiments neufs.

#### ↳ **Constructions neuves :**

- Maternités : 3 salles de 24 places
- Gestantes : 90 places réfectoires accès libre 2,25 m<sup>2</sup> par animal
- Post-sevrage : 1 salle de 130 places (1/2 bande)
- Engraissements : 8 salles de 120 places (cases de 10) machine à soupe
- Fosse à lisier : 1750 m<sup>3</sup>

#### ↳ **Rénovations – modifications :**

- Verraterie des primipares : 36 places
- Post-sevrage : 7 salles anciennement de maternités et PS entièrement rénovées (910 places)
- Salle d'embarquement : 220 places aménagées dans une salle d'engraissement

L'investissement total s'élève à 1 076 000 € et se répartit de la manière suivante :

	<b>Montant total en €</b>	<b>Montant par place</b>
<b>Maternités (72 places)</b>	290 078	4028
<b>Gestantes</b>	156 586	1740
<b>Réaménagement verraterie</b>	24 517	
<b>Post-sevrages neuf + rénovation</b>	109 104	105
<b>Engraissements + salle d'embarquement</b> Dont machine à soupe : 41 784	369 536	385
<b>Fosse à lisier 1750 m<sup>3</sup></b>	77 954	45 € / m <sup>3</sup>
<b>Divers :</b>		
<b>Etude et enquête :</b> 10 157		
<b>Main d'œuvre Centre :</b> 11 860		
<b>Divers petits matériels :</b> 10 412	48 945	
<b>Chemin + eau pluvial :</b> 11 036		
<b>FAF :</b> 5 480		
<b>TOTAL</b>	<b>1 076 720</b>	<b>3 845 € / truie présente</b>

Ces investissements tiennent compte des systèmes d'alimentation, des silos et des équipements de chauffage eau chaude (tapis chauffant en maternité et ailettes en maternité).

Compte tenu de notre activité de formation, l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général ont contribué de façon importante au financement du projet, soit respectivement 19 800, 206 000 et 180 000 €. Le reste a été financé par des emprunts long terme et de l'autofinancement.

Toutefois, dans l'approche économique de l'atelier de production et pour les résultats de Gestion Technico-Economique (GTE) utilisés pour nous comparer aux autres élevages de production classiques, seules apparaissent les subventions destinées à la mise aux normes bien-être des truies et octroyées dans le cadre du Plan de Performance Energétique (PPE) (3 800 et 16 000 €). Ainsi le plan de financement devient le suivant :

Financement	Montant	Durée	Taux	Annuité
➤ Subventions :	19 800			
➤ Emprunt LMT	492 820	15	4,43 %	45 668
➤ Emprunt UNREP	200 000	10	0	20 000
➤ Emprunt vs subventions	341 828	15	4,43 %	31 676
➤ Autofinancement	22 272			
<b>TOTAL</b>	<b>1 076 720</b>			<b>97 344</b>

D'un point de vue trésorerie, le remboursement des emprunts représente une annuité de 97 500 € environ. S'ajoutent les remboursements de 2 emprunts restants avec des annuités de 6300 € jusqu'en juillet 2012 pour l'équipement nécessaire à l'utilisation des coproduits et 5300 € jusqu'en juillet 2018 qui concernent la rénovation des toitures des porcheries. Le poids total des annuités est donc de 109 000 €, soit 17,50 euros par porc produit (6250 porcs produits / an en moyenne).

### ↳ Comment amortir le projet ?

L'investissement génère donc une dépense de 97 500 €. S'ajoutent les charges courantes d'élevage, soit :

#### ➤ La charge alimentaire :

**L'aliment** représente le poste principal du prix de revient du porc. La charge supplémentaire est calculée avec des performances identiques et un prix des matières premières constaté sur la même période que le prix retenu pour la vente des porcs soit **193 € / tonne**.

	Nombre d'animaux en plus	Kilos d'aliment / animal	Prix /tonne	Coût total
<b>Aliment truie</b>	90	1270	196	22 400
<b>Aliment premier âge</b>	2500	5	550	6 900
<b>Aliment deuxième âge</b>	2500	45	232	26 100
<b>Aliment porc charcutier</b>	2460	232	177	101 000
<b>Total général</b>		<b>810 000</b>	<b>193</b>	<b>156 400</b>

### Le coût de fabrication :

- Charges diverses variables : il s'agit essentiellement de l'électricité et de l'entretien- réparation. Le coût s'élève à environ 3 € /tonne d'aliment fabriqué.

➤ 810 tonnes supplémentaires nécessitent **environ 2500 € de plus / an**

Les charges fixes (amortissements, frais financiers) restent identiques et sont donc diluées par le volume supplémentaire. Par ailleurs, le remboursement d'un emprunt d'une partie de la fabrique construite en 2002 a pris fin en juin 2010 (13000 € d'annuité en moins). Ainsi, le coût de fabrication de 22 € par tonne avant projet va passer à 16 € du fait de l'augmentation du volume fabriqué et à **12 € / tonne** en tenant compte de l'amortissement de la première partie de la FAF. Reste une annuité de 9100 € pour la partie stockage qui prendra fin en 2017.

### ➤ Le coût de la main d'œuvre :

C'est le second poste qui constitue le prix de revient du kilo de carcasse. Il en représente près de 15 % pour les élevages naisseurs-engraisseurs français. En moyenne, **une truie nécessite environ 20 heures de travail /an.**

Dans le projet, la masse salariale n'est pas augmentée. L'automatisation et l'amélioration de la cohérence de la chaîne bâtiments permettent de faire face à l'augmentation de production avec la même main d'œuvre.

Dans notre situation, le coût de la main d'œuvre affecté à l'élevage (production) est compté pour 87 000 € par an, soit l'équivalent de 3,5 SMIC. La charge salariale passera donc de 470 euros par truie et par an pour 185 truies à 320 euros pour 280 truies.

Cette économie couvre à elle seule presque la moitié des annuités nouvelles.

### ➤ Les autres charges :

Ce sont les charges de renouvellement, les dépenses de santé, l'énergie et les autres charges diverses dont entretien. Le tableau suivant récapitule les valeurs constatées en GTE de notre élevage sur les dernières années et le coût estimé compte tenu de l'évolution de l'élevage.

	Moyenne GTE 2008 – 2009 / truie / an	Coût global annuel pour 185 truies	Coût retenu par truie / an	Coût global annuel pour 275 truies
Renouvellement et IA	63,6	11 765	60	<b>16 500</b>
Energie	28	5 180	28	<b>7 700</b>
Dépenses de santé	125	23 125	110	<b>30 000</b>
Entretien	79	14 615	45	<b>12 500</b>
Autres charges diverses	55	10 175	55	<b>15 125</b>
Frais financiers court terme	4,25	800	6	<b>1 650</b>
<b>TOTAL</b>		65 660		<b>83 475</b>
<b>Par Truie / an</b>		<b>355 €</b>		<b>303 €</b>

L'augmentation de ces charges est estimée à environ 18 000 euros par an.

➤ Le coût du renouvellement est revu à la baisse pour 2 raisons :

1°/ Faisant notre auto renouvellement en croisement alternatif, nous inséminons aujourd'hui autant de mères à cochettes pour garder 135 cochettes qu'auparavant pour en garder 90. Le surcoût des doses d'insémination des races pures se trouve donc dilué. De même, la proportion de porcs charcutiers issus des portées de race pure diminue.



2°/ Le nombre de verrats terminaux prélevés sur l'élevage reste identique pour une production de doses d'insémination plus importante.

➤ Le coût de l'énergie a été laissé au même niveau par truie. Il y a une augmentation de la consommation électrique liée à la multiplication des ventilateurs, lumières et utilisation des matériels électriques (pompes etc.). Par contre tous les chauffages électriques ont été supprimés pour être remplacés par du chauffage eau chaude provenant de la chaufferie bois. Après un exercice complet, nous serons mieux à même de ré-estimer ce poste.

➤ Au niveau des dépenses de santé, nous espérons une diminution en lien avec l'amélioration des conditions sanitaires et du confort des animaux.

➤ Les dépenses d'entretien doivent logiquement diminuer dans la mesure où nous passons d'un élevage très vieillissant à des bâtiments neufs ou réaménagés pour une grande partie. Néanmoins, raisonné sur une période moyenne d'une dizaine d'année, on constate toujours des réaménagements ou des frais d'entretien plus ou moins importants et difficiles à estimer. (Retenir environ 55 % du niveau des installations anciennes nous semble raisonnable).

**Pour récapituler, les dépenses nouvelles sont les suivantes :**

	<b>MONTANT</b>
Annuités d'emprunts	97 300
Matières premières	156 400
Coût de fabrication	2 500
Charges autres	18 000
<b>TOTAL</b>	<b>274 200</b>

➤ **L'augmentation des ventes :**

Le projet va amener à vendre chaque année 2350 porcs charcutiers en plus. La vente de 350 porcelets de 8 kg disparaîtra.

**Le prix de vente retenu correspond au prix de vente moyen national constaté en GTE sur 5 ans, soit 1,40 €. Il oscille entre 98 et 100 % du prix de revient national du kilo de carcasse sur la même période. Ce chiffre n'est donc pas une estimation sortie de nulle part mais un constat lié au coût de production, notamment des aliments.**

- Vente en plus : 2350 porcs à 88 kg de carcasse x 1<sup>€</sup>,40 = 290 000 €
- Vente en moins : 350 porcelets x 25 € = 8750 €

**Soit une vente supplémentaire d'environ 280 000 euros.**

**La production supplémentaire couvre donc l'ensemble des charges nouvelles dont l'intégralité des remboursements d'emprunts nouveaux. Elle laisse donc la production initiale (3750 porcs vendus par an) avec un niveau d'emprunt extrêmement bas voire nul et un coût de fabrication également diminué (12 € vs 22 € par tonne).**

Un projet important entraîne nécessairement des coûts d'amortissements et de frais financiers supplémentaires et conséquents. La pérennité de l'élevage impose de rester dans des coûts de production comparables à la moyenne régionale au sens large du terme (France, Europe). On constate que dans un marché légèrement excédentaire comme c'est le cas pour le porc en France et en Europe, le mécanisme de l'offre et la demande amène le prix du produit au niveau du coût moyen de production. La réduction d'un certain nombre d'autres charges est donc indispensable si on veut rester dans la production d'un porc standard. Dans notre projet le maintien de la main d'œuvre à un niveau identique pour une production supérieure est le point qui pèse le plus. Pour un éleveur seul, doubler l'élevage pour permettre l'embauche d'un salarié revient à doubler la charge de main d'œuvre et n'est plus réalisable.

Egalement l'amortissement de la FAF, récente dans notre situation, permet une économie substantielle. Enfin, les 10 % de porcelets vendus au sevrage dans la situation initiale se trouvent engraisés dans le projet et contribuent à augmenter la production de viande et la rentabilité de l'atelier.

Néanmoins, des investissements dans des ateliers aussi importants n'est pas sans risque. Le risque d'abord de ne pas atteindre les objectifs techniques fixés en premier lieu. Les performances techniques retenues sont conformes à ce que nous faisons dans l'élevage avant projet ou aux références fournies par la GTE. Une amélioration des résultats liée aux nouveaux investissements n'est donc pas inimaginable et elle est espérée.

Par ailleurs, notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour l'approvisionnement en matières premières augmente considérablement et fragilise l'élevage, l'exposant aux aléas du marché. Le contexte 2010 - 2011 en est une bonne démonstration avec une augmentation du prix d'achat des matières premières de 60 à 70 € / tonne par rapport aux prévisions. Le prix du porc va suivre mais en attendant il faut être capable de faire face au besoin de trésorerie supplémentaire.

Notre approche, basée sur une réflexion à moyen terme, néglige également l'impact financier des besoins en trésorerie lors de la construction et de la mise en route de l'atelier (augmentation du cheptel, accroissement du besoin en fond de roulement, court terme TVA). Ils sont de l'ordre de 80 000 € dans notre cas et impactent la trésorerie sur une période longue, entraînant le paiement de frais financiers élevés. Et il est parfois difficile malheureusement de convaincre la banque de le financer sur un moyen terme.

**Ce projet, en plus de la chaufferie bois, n'a pas pu se raisonner et se conduire sans aide et réflexion extérieures. Le regard objectif et sans concession de Georges Mézières de l'EDE de l'Eure sur le chiffrage du projet nous a été précieux pour ne pas céder à la tentation de minimiser les charges ou surévaluer les produits. Nous avons bénéficié également d'un appui technique très efficace de la part des techniciens du groupement AGRIAL. Merci en particulier à Joseph Brard pour son aide à la définition du projet, à Benoît Bourrée et Joël Lecarpentier du service bâtiments dont la gestion des appels d'offre et le suivi du chantier ont permis la réalisation d'un chantier dont le budget et le planning ont été respectés.**

**Hervé ALLOUCHERY**